



2014 DU 1049 Dénomination "Au père Fragile" d'une ruelle (15e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il vous est aujourd'hui proposé de rendre hommage à l'histoire du Paris industriel et commerçant, en attribuant le nom de « ruelle Au Père Fragile » à une voie à Paris 15e.

Le magasin « Au Père Fragile » était localisé au 152 boulevard de Grenelle à Paris 15^{ème} dans les années 1950. Le gérant de ce magasin de porcelaine et de verrerie avait installé ses bureaux dans cet îlot urbain et fournissait ses articles aux restaurants et bistrotis parisiens. L'enseigne « Au Père Fragile, verrerie pour cafés » était particulièrement visible aux alentours de ce commerce.

La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements municipaux, réunie le 10 septembre 2013, a donné un avis favorable sur ce projet de dénomination.

Si vous en êtes d'accord, la dénomination " ruelle Au Père Fragile " sera attribuée à la voie identifiée par l'indicatif J/15, propriété communale, commençant 152, boulevard de Grenelle et finissant en impasse à Paris 15e, conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2014 DU 1049 Dénomination "Au père Fragile" d'une ruelle (15e).

Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " ruelle Au Père Fragile " à une voie située dans le 15e arrondissement ;

Considérant que la voie J/15 est une propriété de la Ville de Paris acquise le 29 novembre 2010 ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du _____

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER au nom de la 2e commission,

Délibère :

La dénomination " ruelle Au Père Fragile " est attribuée à la voie J/15, propriété communale, commençant 152 boulevard de Grenelle et finissant en impasse à Paris 15e.